

Genève, le 4 février 2021

## **Stop au harcèlement des personnes au chômage !**

## **Stop aux pénalités pour insuffisance de recherche d'emploi alors que de nombreuses branches sont fermées !**

Alors que la fermeture de plusieurs branches a été décidée par les autorités et que d'autres fonctionnent au ralenti, la politique du bâton continue à l'OCE.

En janvier 2021, 1157 personnes se sont vues infliger des pénalités, la plupart pour insuffisance de recherches d'emplois. La pénalité moyenne est de 9,9 jours, un demi-mois sans revenu!

Exiger des recherches d'emploi alors que la pandémie bat son plein est absurde.

Mais pénaliser les sans emploi déjà touchés de plein fouet par cette pandémie est ignoble.

Pour défendre les droits des personnes sans emploi pendant la pandémie :

- ▶ Signez la lettre ouverte à M. Poggia on Line dès ce jour sur [ce lien](#)
- ▶ Faites circuler [le lien](#) auprès de vos connaissances
- ▶ Participez à l'Assemblée des sans emploi  
**Mercredi 10 février, 15h, visioconférence\***  
Lien pour participer à la réunion Zoom :  
<https://us02web.zoom.us/j/82498532779?pwd=QkFPOHJSamY4Q3NIYzBHYXUyNXd1dz09>  
ID de réunion : 824 9853 2779  
Code secret : 738536

### **Ordre du jour :**

1. Tour de présentation des participant-e-s
2. Pénalités et recours
3. Lettre ouverte à M. Poggia : comment récolter plus de signatures ?
4. Autres actions pour défendre les droits des sans emploi
5. Autres et divers

Cette action est initiée par le SIT, ouverte à tous les soutiens et aux non membres.

Pour le SIT

Manuela CATTANI  
Co-secrétaire générale

\*Peu habitué-e aux visioconférences? Cliquez sur le lien et vous arriverez sur Zoom. Si non téléchargez l'application. Des informations techniques sur comment utiliser Zoom seront fournies le 10 février à 14h50.